



Objectif de la formation

Un Equipier de Première Intervention (EPI) est un membre du personnel capable de se servir des moyens de lutte contre les incendies et de participer à l'évacuation du personnel de son entreprise.
Cette formation a également pour but de l'initier à la prévention des accidents liés à la sécurité incendie.

Public concerné

Ensemble du personnel

Modalité d'accès pour les personnes en situation de handicap

Nous contacter

Prérequis de la formation

Aucun prérequis est nécessaire

Durée de la formation 4 heures.

Nombre de participants 4 à 10 stagiaires

La réglementation

Article R4227-28 et R4227-39 du code de travail

Enseignement théorique

Généralités sur les incendies
Les consignes à suivre
Le fonctionnement du feu
Les moyens d'extinction
Conduites à tenir pour l'évacuation
Les règles de prévention au quotidien

Enseignement pratique :

Utilisation d'extincteur sur feux réels sur bac
• Utilisation de 2 types d'extincteurs (eau et co2)
• Rappel dans quelle situation l'EPI peut utiliser l'extincteur

VISITE DE L'ENTREPRISE

• Reconnaissance afin de connaître l'emplacement des extincteurs, du plan d'évacuation et du point de rassemblement

Approche pédagogique

Alternance de théorie et pratique avec utilisation de matériel d'incendie.
Ordinateur et vidéoprojecteur.
Une zone extérieure permettant la mise en pratique (équivalent à environ 4 places de parking).
Un générateur de flammes propres à gaz.
Des extincteurs eau + additif et CO² (1 extincteur par personne)

Formateurs

Formateurs (Sapeurs-Pompiers en activité)

Méthode d'évaluation

Théorie : évaluation continue
Pratique : Mise en situation sur un générateur de flammes

Attribution finale

Attestation de fin de formation